

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE 11 RUE BIENVENU
R.C.S. MARSEILLE 433067469
Siège social 11 RUE BIENVENU 13008 MARSEILLE

Procès-verbal de décision collective du 16 mai 2025

De nature extraordinaire

Sur le fondement de l'article 14 des statuts de la SCI, il est possible de prendre une décision collective dans un acte revêtu de la signature de tous les associés.

Les convocations peuvent être aussi verbales et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Sont présents :

Madame Isabelle Catherine Sophie MOSNIER veuve **DETURMENY** née le 9 octobre 1953 à CASABLANCA, majeure protégée sous tutelle

Monsieur Julien Rodolphe Charles DETURMENY, né le 28 juin 1978 à MARSEILLE,

M. Rodolphe Antoine Paul DETURMENY, né le 31 janvier 1981 à MARSEILLE

La décision collective porte sur les questions suivantes :

- Démission du mandat de gérance de Madame Isabelle Catherine Sophie MOSNIER DETURMENY et désignation de Monsieur Julien DETURMENY en tant que gérant, et modification des statuts
- Changement de siège social
-

JD
ID

RD

Projet de Résolution n°1 : - Révocation du mandat de gérance de Madame Isabelle Catherine Sophie MOSNIER DETURMENY et désignation de Monsieur Julien DETURMENY en tant que gérant,

Au visa de l'article 1160 du code civil qui dispose que « les pouvoirs du représentant cessent s'il est atteint d'une incapacité ou frappé d'une interdiction ».

Conformément à la jurisprudence de la cour de cassation qui (Cass. Com. 29 septembre 2009, n°08-15125) n'admet pas que la personne protégée soit assistée ou représentée dans l'exercice de ses fonctions,

En l'état du jugement de placement sous tutelle de Madame Isabelle Catherine Sophie MOSNIER rendu le 29 avril 2025

Madame Isabelle MOSNIER DETURMENY notifie aux associés et à la SCI 11 RUE BIENVENU sa démission à compter du 16 mai 2025.

Les associés réunis décident de désigner Monsieur Julien DETURMENY en qualité de gérant.

Les statuts sont modifiés en conséquence en page 6 par l'adjonction de la mention :

Par décision unanime du 16 mai 2025, les associés prennent acte de la démission Madame Isabelle MOSNIER DETURMENY et désignent Monsieur Julien DETURMENY en qualité de gérant à compter du 16 mai 2025.

Les associés votent à l'unanimité pour.

Projet de Résolution n°2 : Changement de siège social

Les associés décident la modification du siège social de la société au domicile du gérant 111 rue de l'Aiguillette 13012 MARSEILLE

Les statuts sont modifiés en conséquence en page 2 par remplacement de la mention :

Le siège social est fixé à MARSEILLE (13008), 11 rue Bienvenu

Par la mention

Le siège social est fixé à MARSEILLE (13012), 111 rue de l'Aiguillette

Les associés votent à l'unanimité pour.

Projet de Résolution n°3 : Pouvoir aux fins d'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont conférés au gérant, et de manière générale à tout porteur, à l'effet de mener à bonne fin les décisions prises et à tout porteur de copies ou extraits, certifiés conformes par le

JD RD
ID 2

gérant, du procès-verbal constatant les présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles.

Les associés ont à l'unanimité répondu aux deux projets de délibération.

Il est en conséquence procédé à l'établissement dudit procès verbal et des modifications statutaires telles que prévues pour procéder à la mise à jour desdits statuts et à leur publication au registre du commerce et des sociétés de Marseille.

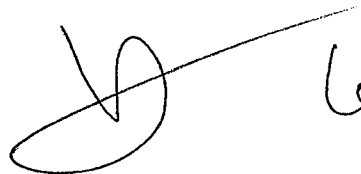
Les réponses originales adressées par les associés seront annexées audit procès verbal destiné au registre de la SCI 11 RUE BIENVENU

Les associés votent à l'unanimité pour.

Pour la SCI
Son gérant en exercice,
Monsieur Julien DETURMENY

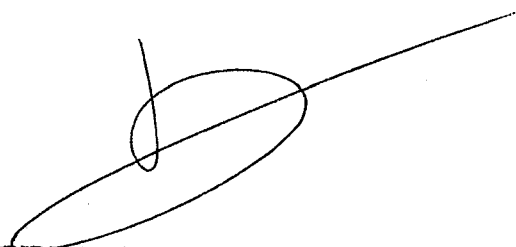
Les associés signataire de la décision unanime

Madame Isabelle Catherine Sophie MOSNIER veuve DETURMENY



Le gérant JD

Monsieur Julien Rodolphe Charles DETURMENY



Monsieur Rodolphe Antoine Paul DETURMENY



RD